

**HONORAIRES DE TRANSACTION PORTANT SUR LES MESURES A
USAGE COMMERCIAL OU D'HABITATION ET SUR LES TERRAINS
A
BATIR (TVA 20% COMPRISE)**

PRIX NET VENDEUR (TTC) de	A	HONORAIRE TTC
1€	199 999€	10 000€
200 000€	ET PLUS	5%

Les honoraires de transaction sont à la charge de l'acquéreur et non cumulable

Les honoraires de commercialisation de programmes immobiliers sont à la charge du Promoteur et intégrés dans la grille de l'opération correspondante.

HONORAIRES DE LOCATION ET DE GESTION (TVA COMPRISE)

HONORAIRES LOCATIONS locaux d'habitation, meublé et de droit commun
Pour les prestations de visite, constitution de dossier et rédaction de bail 10€ TTC / m²
Pour la réalisation de l'état des lieux 3€ TTC / m²

HONORAIRES LOCATIONS SAISONNIERES
25% TTC du montant total du séjour à la charge exclusive du preneur
100 € de frais de dossier par contrat

HONORAIRES GESTION
7% TTC du loyer mensuel charges compris

Barème applicable à compter du 09 Juillet 2019